

Radiologues



© 2014 Les Echos Publishing

Tous les 5 ans, l'IRSN (institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) publie un rapport sur l'exposition de la population française aux rayonnements ionisants liée aux actes de diagnostic médical. Le dernier vient de paraître. Il porte sur l'année 2012 et détaille ses résultats par type d'imagerie (radiologie conventionnelle, dentaire, scanner et médecine nucléaire), région anatomique explorée, âge et sexe du patient.

Parmi ses principales observations, on notera que 81,8 millions d'actes de diagnostic utilisant les rayonnements ionisants ont été réalisés en France en 2012, soit 6 % de plus qu'en 2007. Il faut dire que 44 % de la population a bénéficié d'au moins un acte, le nombre d'individus concernés augmentant avec l'âge.

Les examens scanner représentent à eux seuls 71,3 % de la dose totale délivrée (contre 58 % en 2007). Alors que la radiologie conventionnelle (hors radiologie dentaire) représente 54 % des actes pour 17,7 % de la dose totale délivrée.

Enfin, la dose délivrée s'élève en moyenne à environ 1,6 millisievert (mSv) par an et par individu. Une valeur qui se situe dans le tiers supérieur des moyennes des pays de l'Union Européenne mais reste très inférieure à celle délivrée en Belgique (2,7 mSv).

© 2014 Les Echos Publishing